



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique familiale

Question orale n° 175

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir souhaite attirer l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la necessite d'instituer une veritable politique familiale en France. Parmi les femmes et les hommes qui exercent une activite professionnelle, la majorite d'entre eux souhaitent pouvoir assurer eux-memes l'education de leurs enfants. Si les deux epoux d'un meme couple travaillent, c'est que les deux salaires sont necessaires du simple point de vue economique. L'instauration d'un salaire parental, garantissant une couverture sociale et assorti de possibilites de reinsertion professionnelle, apporterait a ces menages la possibilite de concilier leurs aspirations. Cet enjeu de societe est tres important. De trop nombreux exemples de debats lances mais non approfondis sur ce sujet existent, et il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement sur ce sujet, d'une part, et, d'autre part, sur l'accueil que celui-ci entend reserver a la proposition de loi no 528 tendant a creer un salaire parental de libre choix.

Données clés

Auteur : [M. Lenoir Jean-Claude](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 175

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 1993, page 3922

Réponse publiée le : 8 octobre 1993, page 3998

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 1993